

CE QUE PENSENT LES "ÉLECTEURS"

Le suffrage universel

Dans certains pays, les ivrognes, les demi-fous et les illettrés ne votent pas. Cela semble une chose toute naturelle; en France, tous ces gens-là votent, cela semble invraisemblable.

Dans beaucoup de pays, les femmes votent. Cela s'est fait tout naturellement. Ces pays sont sortis de l'autocratie pour entrer, du fait d'une révolution, dans un régime de liberté, et les hommes qui ont fait la révolution n'ont pas cru devoir créer l'inégalité du vote. Ils ont pensé que l'intelligence et le bon sens de la femme devaient, autant que ceux de l'homme, avoir droit au chapitre. Le droit de vote légal, en France, succéda au droit de vote concédé par le roi, du fait de la grande révolution. La monarchie n'ayant jamais pensé que les femmes dussent voter, les hommes de la révolution firent de même.

Après avoir suivi une éclipse presque totale, le droit de vote ressuscita sous la forme du suffrage restreint et chaque élargissement du suffrage fut dû à une révolution. En 1848 le suffrage universel revint le jour, mais les femmes restèrent en dehors de l'univers.

Une révolution, c'est la coutume française, peut donner à la France le suffrage vraiment universel. Une révolution peut le faire. Une révolution brusquée peut le faire, ou une évolution... de l'esprit des électeurs masculins. Tout le reste n'est que duperie.

Je pense qu'il est souhaitable que les femmes cultivées, intelligentes, voire tout simplement sensées, votent et soient éligibles.

Je pense que les demi-fous, les buveurs, les hommes vivant de la prostitution (de la leur ou de celle des femmes); que les illettrés ne devraient pas voter.

Mais songez au nombre impressionnant des femmes et des hommes qui se désintéressent de la question du vote des femmes et même de celui des hommes. L'éducation sociale des femmes et des hommes reste à faire, ceci explique cela.

Les parlementaires ne craignent que leurs partis et leurs électeurs. Ils ne marcheront que lorsque ceux-ci feront pression sur eux et les contraindront à voter dans ce sens. Les promesses ne coûtent rien aux ministres et aux futurs ministres, puisque le parlement ne marche pas. Et voilà pourquoi la question ne fait pas un pas.

Les femmes doivent faire la conquête des partis politiques, ou, tout au moins, de ceux qui sont le moins hostiles au vote des femmes et qui ont une importance numérique véritable. Tout le reste n'est que duperie et n'aboutira qu'au maintien du *statu quo* qui conduit la France au désastre.

Maurice Jabouille

Regards sur les femmes

Avec les meilleures intentions du monde M. de Joannis fait dans l'*Observateur Parlementaire* un article qui nous donne à croire qu'il ignore tout de notre mouvement et de nos aspirations. On en jugera par les quelques extraits que nous empruntons au bulletin des « Forces Féminines Françaises » :

Si la femme, dans le nouvel état créé par la force des choses, veut continuer à se séparer de l'intérêt général, si elle veut se borner à récriminer, à revendiquer, à se dresser en face de l'homme, forte de sa propre faiblesse, elle ne marquera aucun point au tableau d'avancement. Le féminisme en France n'a de chance qu'autant qu'il sera le fruit d'une collaboration franche, honnête, intelligente entre les deux sexes. Une campagne basée sur la force, sur la ruse, sur la haine, ne peut développer la correction, la probité, la justice. Pouvoir et richesse ne sont pas les seuls

stimulants de l'action féminine, il faut tout de même un pincé d'idéalisme; et, faire œuvre gratuite est, d'une beauté infinie. Travailler pour une idée serait seulement faire œuvre de théoricien, de visionnaire, ce serait ne pas être de son temps? Allons donc! Le féminisme demande des apôtres et non pas des batteuses. Si la France est en retard sur toutes les autres Nations, si les Françaises n'ont pas encore ce droit de vote que leurs sœurs étrangères possèdent à présent partout, c'est peut-être, et beaucoup, parce que la Française, étonnamment charmante, séduisante, enveloppante, n'a pas donné à l'homme, ou plutôt aux hommes, l'assurance qu'elle possède d'autres qualités, profondes et vivaces qui la rendent digne de participer au conseil dirigeant. J'ai parcouru le monde, je me suis mêlé à toutes les troupes féminines étrangères, j'ai beaucoup parlé, hélas! beaucoup écrit pour défendre mes sœurs de France, je n'ai jamais convaincu personne. du moins les résultats me l'ont prouvé. Nous en sommes toujours au même point.

En vérité si M. de Joannis nous a toujours « défendues » de cette manière... rien d'étonnant qu'il n'ait pas réussi à convaincre nos adversaires. Rarement, croyons-nous, a-t-on été aussi injuste pour le mouvement féminin français.

La femme qui travaille a le droit de défendre son argent, le mot est cru mais il est de l'époque, la femme qui travaille au dehors, dans un atelier ou dans une usine inconnus de son mari, loin de celui-ci, se crée une vie à part dont elle est seule responsable. Vis-à-vis de ses enfants elle a des devoirs qu'elle ne saurait méconnaître, mais elle a des droits, aussi, que l'homme ne peut ignorer. Le travail moderne détachant l'individu de la famille donne à cet individu des droits nouveaux. La femme, a diminué, par force ou par goût, les heures précieuses de ses loisirs, elle a sacrifié sa liberté, car, prise entre les obligations ménagères et le travail au dehors, elle n'a plus le temps de penser à ses plaisirs et ses joies, mais il est juste de lui reconnaître le droit de sauvegarder les fruits de ce labeur incessant. Il est dans mon esprit une créance que rien n'a pu résoudre: je suis convaincue que les hommes n'ont jamais été les adversaires irréductibles du vote des femmes. Lorsque celles-ci auront trouvé la formule sincère, digne, intelligente et concrète qui donnera à l'homme toute sécurité et toute garantie, elles emporteront la place facilement sans bataille hurlante et sans invocations blasphématoires.

Notre formule actuelle n'est pourtant pas compliquée. En ce qui concerne le travail, nous demandons « le droit commun », c'est-à-dire le droit d'être jugées sur nos capacités et non sur l'idée que les uns ou les autres croient devoir se faire de nos capacités. Quant à la question du vote, quelle formule de garantie nouvelle faut-il apporter à l'auteur de ces lignes? Ne sait-il donc pas que nos pires adversaires eux-mêmes ne nient pas nos droits... mais craignent pour leurs intérêts? Et sur ce terrain-là comment les convaincre?

Mais voici qui est plus sympathique : *L'état actuel de la question féministe ne peut se prolonger, elle doit s'amplifier et se conclure, pour cela il y a un rythme qu'on devra suivre, et, pour notre part, dans les aspects successifs de la question que nous exposerons, nous espérons aider à cette solution souhaitable à tous les chefs.*

Nous accepterons bien volontiers les suggestions de M. de Joannis... mais ne jugerait-il pas utile, avant même de continuer ses articles, de se mettre en relations avec nous et d'apprendre ainsi quels sont nos buts, nos moyens, nos tendances. Nul doute que M. de Joannis ne se sente alors bien plus près de nous encore qu'il ne le croit.

C. B.

1935-19-01
n° 1135